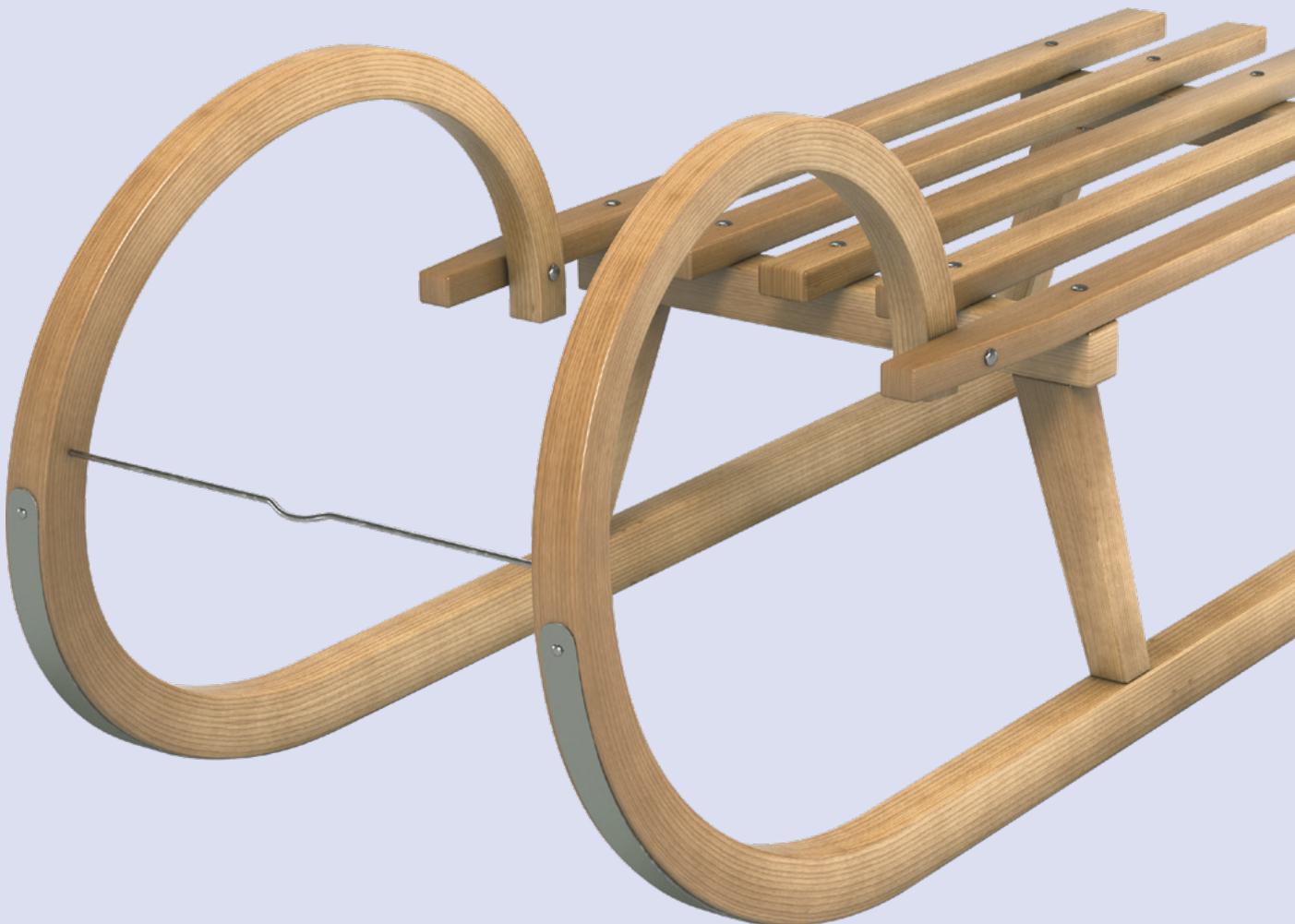


PRÉVOYANCE PRIVÉE

CROQUER ENSEMBLE LA VIE À PLEINES DENTS

ASSURANCE
POUR ENFANTS PAX



LA SÉCURITÉ, PARTOUT ET EN TOUT TEMPS

Le temps passe vite. En tant que parents, grands-parents ou parrains, vous souhaitez assurer du mieux possible et en temps opportun l'avenir des prochaines générations. L'assurance pour enfants Pax vous offre la

Les statistiques en Suisse le montrent: l'invalidité et l'incapacité de gain peuvent toucher chacun d'entre nous. Ces dernières années, près d'un demi-million de personnes ont bénéficié de prestations de l'AI. Avec l'assurance pour enfants Pax, vous pouvez vous prémunir contre les risques les plus divers tels que l'incapacité de gain ou le décès de l'adulte – et ce, de manière avantageuse avec une seule et même police.

Nos trois formules d'assurance offrent une double protection. L'assurance couvre l'enfant et un adulte, garantissant ainsi la sécurité financière de l'enfant s'il arrive quelque chose au soutien de famille, par exemple la mère ou le père.

couverture de risque la plus avantageuse de Suisse, combinée à des solutions flexibles d'épargne ou de placement de votre capital.

Outre la couverture du risque attrayante, vous pouvez également constituer un capital pour l'enfant. Vous pouvez choisir entre un placement en fonds ou une combinaison avec un placement classique. Comme vous pouvez le constater, les prestations de l'assurance pour enfants Pax se complètent de manière modulaire selon vos souhaits, afin d'offrir une couverture optimale à vos enfants, dans toutes les situations.



TROIS OFFRES POUR UN AVENIR SÛR

3, 2, 1, partez: avec Pax, vous bénéficiez non seulement d'une assurance simple comme un jeu d'enfant mais aussi de primes mensuelles attrayantes, dès

CHF 85. L'étendue des prestations ne varie pas en fonction du prix. La prime sert d'abord à couvrir le risque, le reste est utilisé pour l'épargne.

Basic

- Rente d'invalidité pour enfants la plus avantageuse de Suisse: prime annuelle de CHF 144 pour une rente allant jusqu'à CHF 24'000 par an
- Exonération du paiement des primes en cas de décès et d'invalidité de l'adulte
- Plan d'épargne pour l'avenir de l'enfant, type de placement au choix

Medium

- Toutes les prestations Basic plus assurance en cas de décès à un tarif préférentiel pour l'adulte

Premium

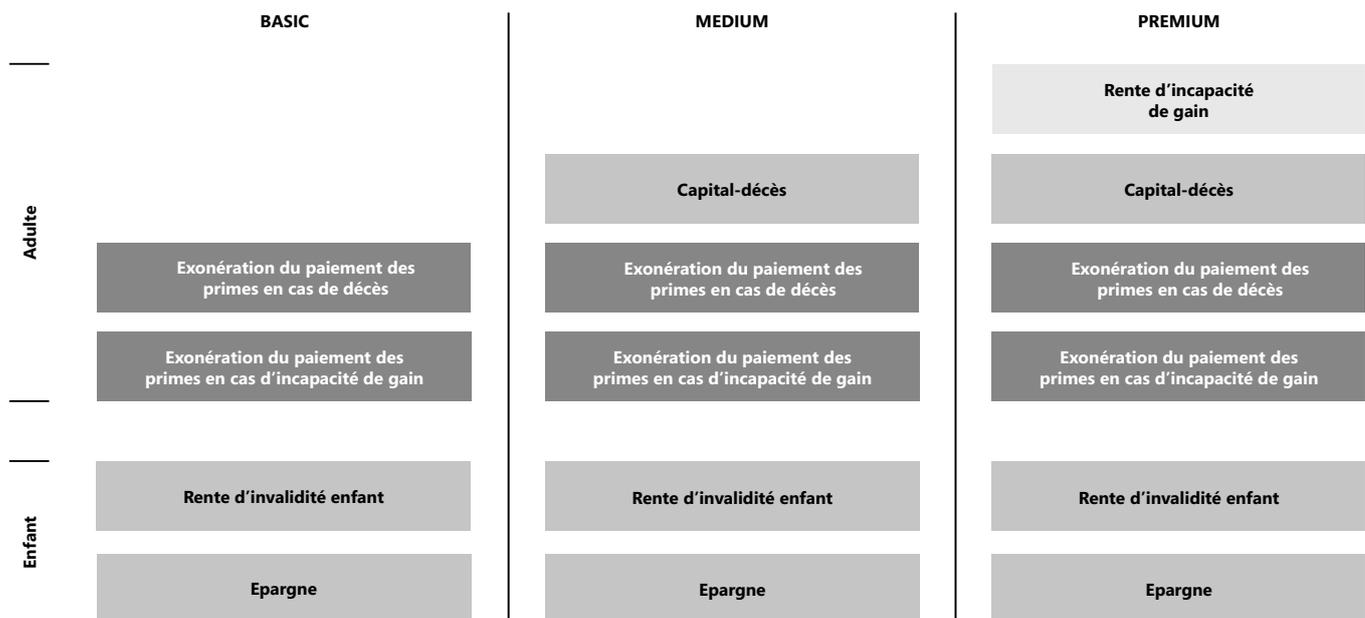
- Toutes les prestations Medium plus rente en cas d'incapacité de gain à un tarif préférentiel pour l'adulte

Placement de capital

- Placement en fonds dans le portefeuille de fonds Pax avec gestion de fortune professionnelle
- Pax LifeStar

Constitution de capital

- Avec versements de primes périodiques en vue de constituer une épargne



PROTECTION DE LONGUE DURÉE, EXPLICATION SUCCINCTE

Offre

Type d'assurance/tarifs	Couverture de risque étendue pour l'enfant avec protection de l'adulte en cas de défaillance de ce dernier, associée à une constitution de capital attrayante
Financement	Prime périodique dès CHF 85 mois
Placement au choix	<ul style="list-style-type: none">• Possibilité de placement• Libre choix parmi différents portefeuilles de fonds

Cadre

Enfant	<ul style="list-style-type: none">• Age d'entrée dès la naissance jusqu'à 18 ans• Age terme de 15 à 30 ans
Adulte	<ul style="list-style-type: none">• Age d'entrée entre 18 et 65 ans• Age terme: max. 75 ans
Durée	<ul style="list-style-type: none">• 10 ans minimum• Durée maximale jusqu'à l'âge terme

Prestations

Pour l'enfant <ul style="list-style-type: none">• en cas d'incapacité de gain suite à une invalidité• en cas de décès• en cas de vie selon le plan d'épargne choisi	Rente annuelle d'incapacité de gain à partir d'un degré d'invalidité de 25% et dès l'âge de prise en charge (entre 15 à 20 ans)
	Capital garanti
	<ul style="list-style-type: none">• valeur de l'avoir en fonds• capital garanti et avoir en fonds
Pour l'adulte <ul style="list-style-type: none">• en cas de décès ou d'incapacité de gain• en cas de décès• en cas d'incapacité de gain	Exonération du paiement des primes
	Capital garanti (dès Medium)
	Rente annuelle à partir d'un degré d'invalidité de 25% après un délai d'attente de 24 mois (dès Premium)

ASSURANCE POUR ENFANTS PAX VOS AVANTAGES

Couverture flexible

L'assurance pour enfants Pax peut être souscrite peu après la naissance de l'enfant. Elle offre une couverture de risque complète pour deux personnes.

Protection pour les deux parties

L'assurance pour enfants Pax combine la couverture de risque et la constitution de capital: elle offre une protection pour l'enfant assuré et l'adulte coassuré.

Prestations en cas de décès du payeur de primes

L'adulte est assuré pour l'exonération du paiement des primes en cas de décès et d'incapacité de gain. L'enfant bénéficie à tout moment d'une protection complète.

Opportunités de rendement attrayantes

Placement en fonds de rendement, financier ou mixte: l'assurance pour enfants Pax vous offre toute la gamme de placements.

Sécurité de placement

Le capital versé correspond au montant convenu. A celui-ci s'ajoutent les excédents, qui sont crédités chaque année sur un compte séparé.

De bonnes perspectives pour les enfants, les petits-enfants et les filleuls

Avec votre courtier, nous trouvons l'assurance pour enfants qui vous convient. Faites le premier pas vers un avenir sûr: notre service clientèle vous informe volontiers à l'adresse serviceclientèle-pp@pax.ch.

